



**ACADÉMIE  
DE RENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
d'Ille-et-Vilaine

**Division des élèves**  
**Bertrand MOREAU**  
Chef de Division

Affaire suivie par :  
**Jessica BORDERAN**  
Gestionnaire affectation  
T 02 99 25 10 61  
[ce.divel35-sco5@ac-rennes.fr](mailto:ce.divel35-sco5@ac-rennes.fr)

DSDEN 35  
1 Quai Dujardin – CS 73145  
35031 RENNES Cedex

## Tableau récapitulatif 6<sup>ème</sup> LV à recrutement élargi - collège PUBLIC RS 2024

À partir de cette année les demandes d'admission pour une langue vivante étrangère à recrutement élargi doivent être saisies sur Démarches-Simplifiées. Les familles formuleront leur demande **entre le 5/02 et le 25/03/2024** via le lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rentree-2024-enseignement-specifique-clg>

Sections internationales	Collège concerné	Secteur de recrutement
<b>Britannique</b>	CLG Rosa Parks RENNES	Sont prioritaires les élèves issus de la section internationale anglais de l'école Jean Moulin. Peuvent également prétendre à une inscription les élèves anglophones du département.
<b>Chinoise</b>	CLG Le Landry RENNES	Sont prioritaires les élèves issus des sections internationales chinois des écoles Poterie et Carle Bahon. Peuvent également prétendre à une inscription les élèves sinophones du département.
	CLG Émile Zola RENNES	Sont prioritaires les élèves issus de la section internationale chinois de l'école Jules Ferry. Peuvent également prétendre à une inscription les élèves sinophones du département.



**ACADÉMIE  
DE RENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
d'Ille-et-Vilaine

<b>Bilingues</b>	<b>Collège concerné</b>	<b>Secteur de recrutement</b>
<b>Bilingue breton</b>	CLG Pierre Brossolette BRUZ	Sont prioritaires les élèves du secteur du collège
	CLG Martin Luther King LIFFRÉ	Les familles qui ne sont pas du secteur peuvent formuler pour leur enfant une demande de dérogation sur critère 6 au titre d'un « parcours scolaire particulier » mais sans garantie d'affectation. Deux vœux possibles.
	CLG Anne de Bretagne RENNES	
	CLG Cleunay RENNES	

Contrairement aux sections internationales ou aux bilingues bretons, les classes bilangues s'adressent à des élèves désireux de débiter l'apprentissage d'une deuxième langue vivante étrangère dès l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Les familles qui ne sont pas du secteur peuvent formuler pour leur enfant une demande de dérogation sur critère 6 au titre d'un « parcours scolaire particulier » mais sans garantie d'affectation.

Ne sont listées dans ce tableau que les LVE rares concernées par un recrutement élargi. Pour les autres bilangues à plus large diffusion (notamment anglais-allemand, anglais-italien, anglais-espagnol...) les élèves peuvent demander s'ils le souhaitent une dérogation mais elle ne sera pas considérée comme un « parcours scolaire particulier » ; les inscriptions se font en ce cas directement auprès du collège concerné après la phase d'affectation.

<b>Bilangues</b>	<b>Collège concerné</b>	<b>Secteur de recrutement</b>
<b>Anglais-arabe</b>	CLG Le Landry RENNES	Sont prioritaires les élèves du secteur du collège.
	CLG Les Gayeulles RENNES	
	CLG Rosa Parks RENNES	
<b>Anglais-chinois</b>	CLG Clotilde Vautier RENNES	Les élèves qui dépendent d'un collège de Rennes situé au nord de la Vilaine.
	CLG La Biquenais RENNES	Les élèves qui dépendent d'un collège de Rennes situé au sud de la Vilaine.
<b>Anglais-russe</b>	CLG Anne de Bretagne RENNES	Sont prioritaires les élèves du secteur du collège.